

Cyclologistique : le programme ColisActiv' s'ouvre à de nouveaux territoires !

ColisActiv', le programme CEE qui vise à développer la cyclologistique et à décarboner la livraison de colis sur les derniers kilomètres, s'étend à toutes les collectivités locales de plus de 150 000 habitants. Les intéressées sont invitées à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ouvert jusqu'au 31 décembre 2021.

Le recours au e-commerce n'est désormais plus une simple tendance et son accélération, liée notamment à la crise sanitaire, a un réel impact environnemental. En 2021, plus d'1,2 milliard de colis auront été livrés en France ce qui représente, en zone urbaine dense, 25 % de la circulation et des émissions de gaz à effet de serre et 30 % de la pollution de l'air. C'est pour lutter contre ce phénomène qu'a été créé ColisActiv', lauréat de l'appel à programme CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) de 2019 du ministère de la Transition écologique.

La mobilité active, et notamment la cyclo-logistique, sont de véritables alternatives qui permettront - à terme - de répondre à une série d'enjeux cruciaux des futures Zones à Faible Emission (ZFE). Elle contribue également à l'amélioration de la sécurité routière, à la réduction de la pollution locale comme des émissions de gaz à effet de serre, et fluidifie aussi la circulation tout en créant des emplois locaux et non-délocalisables.

UN DÉMARRAGE RÉUSSI DANS LES TERRITOIRES PILOTES !

Lancé en 2020 et 2021 sur cinq territoires, le programme a tout de suite été identifié comme un levier efficace pour accélérer le développement de la cyclologistique.

Porté par SOFUB, filiale de Sonergia, expert en efficacité énergétique, et la FUB, fédération référente en mobilité active, ColisActiv' est une **réelle solution pour les collectivités souhaitant inciter les transporteurs et chargeurs à passer par la mobilité active**. Il vise à réduire durablement le coût de la livraison active de colis (vélo et marche) pour la rendre compétitive face aux modes thermiques, plus polluants, plus bruyants et plus encombrants. Le programme vient ainsi aider les territoires à réduire les nuisances liées à la logistique urbaine qui est en croissance de plus de 8 % par an.

« *Changer radicalement de système ne peut pas simplement se décréter, il faut accompagner les acteurs de la transition pour ne pas leur faire payer un prix trop fort. L'ambition du programme ColisActiv' est de proposer aux collectivités un outil qui vient simplement rendre plus compétitive la cyclologistique, tout en récoltant des données - anonymisées - qui permettront aux décideurs de prioriser les investissements sur les aménagements cyclables et également de localiser au mieux les futurs hubs de logistique urbaine !* » **Olivier Schneider, Président de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)**

LE NOUVEL AMI : UNE OPPORTUNITÉ POUR VERDIR LES TERRITOIRES

Ouvert jusqu'au 31 décembre 2021, l'appel à manifestation d'intérêt concerne toutes les collectivités locales de plus de 150 000 habitants. Lorsque le gouvernement s'est doté d'un plan cyclologistique, l'extension de ColisActiv', objet de cet AMI, était naturellement au programme des actions à mener en priorité pour répondre aux ambitions en matière de qualité de l'air et de réduction de 28 % des émissions de GES d'ici 2030.

Grâce à cette extension, le programme permettra, d'ici 2024, la livraison de plus de 20 000 000 de colis en mode actif dans 10 à 15 territoires. Sur le budget global de 15 millions d'euros, 10 millions sont financés par les CEE. 20 entreprises de cyclologistique bénéficient d'ores et déjà du programme ColisActiv' sur les cinq premiers territoires.

« Dans un contexte de forte croissance du e-commerce et de la logistique urbaine, se lancer dans le programme ColisActiv' est une vraie opportunité, pour les collectivités, d'amorcer le développement de la cyclologistique. Grâce à cet AMI, ce sont 5 à 10 territoires de plus qui vont pouvoir s'engager, permettant à de nouveaux transporteurs et chargeurs de verdifier leurs derniers kilomètres. » **Amauric Guinard, Co-fondateur de SOFUB**

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.colisactiv.fr.

Retrouvez ColisActiv' au Salon des Maires & des Collectivités Locales du 16 au 18 novembre

Stand de la FUB – Pavillon 3 Stand B51

[Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet de la FUB](#)

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME COLISACTIV' ?

Lauréat de l'appel à programme CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) du ministère de la Transition écologique en 2019, ColisActiv' est un programme qui vise au développement de la cyclologistique en ville. En coordination avec les territoires sur lequel il est déployé, **le programme subventionne le surcoût engendré par la livraison active pour inciter les donneurs d'ordre (transporteurs/chargeurs) à favoriser son utilisation massive.** Pour chaque colis livré à vélo, les opérateurs de cyclologistique perçoivent une prime dégressive qu'ils déduisent de leur facture aux transporteurs qui les mandatent. Un algorithme analyse les données de transport pour certifier que les colis sont bien distribués par mobilité active. Il génère également des cartographies de densité et de flux qui aident à la planification des évolutions d'infrastructures cyclables.

Plus d'informations sur le programme dans la [brochure](#) et dans la [vidéo de présentation sur colisactiv.fr](#).

À propos de SOFUB

SOFUB, filiale de la FUB et de Sonergia, au service de la promotion de la mobilité active, porte le programme ColisActiv' et s'occupe du déploiement du dispositif dans l'ensemble des territoires voulant développer la livraison écologique de colis.



À propos de la FUB

À travers son réseau de plus de 450 associations locales réparties sur tout le territoire, la **FUB**, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. La FUB œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usagers cyclistes dans les politiques de transports, la réglementation, les aménagements et l'éducation : www.fub.fr



À propos de Sonergia

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société **Sonerгия** est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...), pour atteindre de meilleures performances énergétiques : www.sonerгия.fr



CONTACTS PRESSE :

Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse FUB
as.riguidel@fub.fr
06 32 10 26 38

Cathleen Berthe
Chargée des relations presse SHAN
Cathleen.berthe@shan.fr
07 76 54 49 60